NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301306 - Bresse jurassienne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301306

1.3 Appellation du site

Bresse jurassienne

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

10/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032429527&dateTexte=

Explication(s) :

mise à jour pour extension de Bresse jurassienne nord avec le site habitat Bresse jurassienne sud

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,291°

Latitude : 46,5247°

2.2 Superficie totale

9477 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	2 %
39	Jura	98 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39017	ARLAY
39034	BALAISEAUX
71028	BEAUVERNOIS
39049	BERSAILLIN
39054	BIEFMORIN
39056	BLETTERANS
39060	BOIS-DE-GAND
39077	BRETENIERES
39090	CHAINEE-DES-COUPIS
39100	CHAMPROUGIER
39104	CHAPELLE-VOLAND
39110	CHARME

39112	CHASSAGNE
39119	CHATELEY
39124	CHAUMERGY
39132	CHAUX-EN-BRESSE
39136	CHEMENOT
39139	CHENE-BERNARD
39159	COLONNE
39160	COMMENAILLES
39193	DESCHAUX
39194	DESNES
39196	DEUX-FAYS
39229	FONTAINEBRUX
39234	FOULENAY
39236	FRANCHEVILLE
39245	GATEY
39279	LARNAUD
39296	LOMBARD
39310	MANTRY
39385	NEUBLANS-ABERGEMENT
39401	OUSSIERES
39429	PLEURE
39448	RAHON
39454	RECANOZ
39456	RELANS
39472	RYE
39477	SAINT-BARAING
39508	SELLIERES
39511	SERGENAUX
39512	SERGENON
39525	TASSENIERES
39555	VERS-SOUS-SELLIERES
39574	VILLEVIEUX
39575	VILLEY
39577	VINCENT-FROIDEVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		43,7 *(0,46 %)*		G	A	C	C	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		2,25 *(0,02 %)*		M	D			
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		33,53 *(0,35 %)*		G	C	C	C	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		0,36 *(0 %)*		G	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,06 *(0 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		9,76 *(0,1 %)*		G	C	C	C	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		183,87 *(1,94 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	205,36 *(2,16 %)*		M	C	C	B	A
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		35,51 *(0,37 %)*		G	D			
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1944,9 *(20,52 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		562,87 *(5,94 %)*		M	C	C	C	B
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		21 *(0,22 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	0	5	i	P	G	D			
I	1032	*Unio crassus*	p	2	5	i	V	G	D			
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p	2	3	localities	P	M	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	1	localities	P	M	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p	1	30	i	P	M	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	2	4	localities	P	M	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p	1	20	i	P	DD	C	B	A	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p	1	1	i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p	1	1	i	P	M	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p	1	1	localities	P	M	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	1	1	localities	P	M	C	B	C	B
P	1428	*Marsilea quadrifolia*	p	20	25	localities	P	M	B	C	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p	1	1	i	P	DD	C	C	C	C
F	6147	*Telestes souffia*	p	1	1	i	P	DD	C	C	C	C
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p	1	1	i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*			i	P	X				X	X
A		*Hyla arborea*			i	P	X				X	X
A		*Rana dalmatina*			i	P	X				X	X
A		*Rana temporaria*			i	P		X	X		X	
A		*Lissotriton vulgaris*			i	P						X
A		*Pelophylax kl. esculentus*			i	P		X				X
B		*Streptopelia turtur*	66		cmales				X		X	
F		*Esox lucius*				P					X	X
M		*Felis silvestris*			i	P	X				X	
P		*Cyperus michelianus*			i	P						X
P		*Elatine triandra*			i	P			X			X
P		*Gratiola officinalis*			i	P			X			X
P		*Limosella aquatica*			i	P						X
P		*Logfia gallica*			i	P						X

P		*Logfia minima*			i	P						X
P		*Oenanthe peucedanifolia*			i	P						X
P		*Orchis laxiflora*			i	P			X			X
P		*Osmunda regalis*			localities	R						X
P		*Potamogeton acutifolius*			i	R						X
P		*Potamogeton gramineus*			i	R						X
P		*Potentilla supina*			i	P						X
P		*Pseudognaphalium luteoalbum*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Rumex palustris*			i	P						X
P		*Schoenoplectus mucronatus*			i	P						X
P		*Thelypteris palustris*			localities	R						X
R		*Lacerta agilis*			i	P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	6 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	14 %
N14 : Prairies ameliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	11 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Forêts - Prairies de fauche de basse altitude

Vulnérabilité
: Parmi les menaces, les points de vulnérabilité et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des espèces et des habitats de la Bresse Jurassienne, il convient de retenir les suivants :

Les étangs :
- la dégradation de la qualité de l'eau,
- l'intensification par rapport à la gestion actuelle,
- la disparition des éléments phares des étangs.

Les ruisseaux :
- la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques,
- les dépôts et apports de produits polluants
- l'altération des forêts humides riveraines et des ripisylves.

Les prairies :
- la disparition des systèmes culturaux prairiaux traditionnels adaptés.

Les forêts :
- la disparition des mosaïques en forêt,
- le raccourcissement des cycles d'exploitation (les vieux chênes sont indispensables au cycle biologique d'espèces comme le Cerambyx cerdo présent sur le site),
- la diminution des espaces de quiétude pour la faune,
- la diminution des arbres à cavités et de la proportion de bois sénescents ou morts,
- l'homogénéisation de la structure et de la nature des peuplements autochtones,
- les introductions d'essences allochtones,
- la disparition des milieux naturels non boisés inclus au sein des massifs forestiers (ruisseaux, mares forestières, ...).

Par ailleurs, le secteur sud du site est limité par l'autoroute A39 à l'ouest et, en lisière sud, le Centre d'enfouissement de déchets du SYDOM de Lons-le-Saunier. L'influence de l'activité de ces équipements sur le site Natura 2000 fait et fera l'objet de suivis réguliers.

4.2 Qualité et importance

La Bresse, partie nord des bassins d'effondrement du Rhône et de la Saône, était occupée par un lac à la fin de l'ère tertiaire. Cette zone formait alors un vaste delta servant d'embouchure au fleuve qui regroupait les eaux du Rhin et du Doubs actuel. Des alluvions se sont déposées sur de grandes épaisseurs, rapprochant ainsi la Bresse jurassienne de la Dombe. Le retrait progressif du lac bressan a laissé place à de vastes marécages.

L'histoire des étangs de la Bresse rappelle celle de la Dombe et de la Sologne. On doit probablement leur création aux seigneurs et aux moines, grands consommateurs de poissons. L'apparition des étangs qui servaient alors à la pisciculture et de réserve d'eau pour le bétail semble dater du XIIIe siècle. En effet, l'étang traditionnel est une création de l'homme. Dans les régions favorisées par un sol peu perméable, on réalisait des plans d'eau de faible étendue et de faible profondeur alimentés en eau par les précipitations, par des sources ou le ruissellement voisin : c'est le cas de la Bresse. Dès le XVIIe siècle, les campagnes d'assèchement ont entraîné la réduction du nombre d'étangs, qui est passé de 1300 à l'époque, à 600 aujourd'hui, soit 2000 ha de plans d'eau en Bresse. Ce sont des étangs de moins de 5 ha dans 80 % des cas, la grande majorité d'entre eux se trouvant au nord et à l'ouest.

Le site Natura 2000 est un complexe d'étangs, de prairies, de bois humides et de forêts de 9477 ha.
Parmi les étangs, il convient de distinguer pour leur grande valeur biologique, ceux du Grand Virolot, d'Antoine, du Vernois, de Vaillant, du Crêt et du Fort, de Boisson, de Neuf, de Monseigneur, de la Choulière, des bois du Beulet et du Marais et de l'étang Voisin. La forêt apparaît généralement sur l'une des berges et laisse peu de place aux ceintures végétales.
Ces étangs à potamot capillaire appartiennent au type méso-eutrophe (non acides et moyennement riches en éléments nutritifs). Ils se distinguent par la présence d'espèces végétales typiques et rares en France ou dans la région, la Marsilée à quatre feuilles et la Lindernie couchée, strictement protégées dans tous les pays européens, la Renoncule grande-douve protégée en France, ainsi que 6 autres espèces protégées au niveau régional parmi lesquelles le Scirpe de Micheli, le Potamot à feuilles de graminée et les Grande et Petite naïades.

Au-delà d'une stratégie ponctuelle et partielle, la préservation des étangs, notamment intraforestiers, comme l'étang Voisin, ceux des Tartres et de Chalmache, requiert des mesures incitatives susceptibles de poursuivre ou d'encourager leur exploitation traditionnelle extensive et régulière.

Parmi les habitats forestiers, la chênaie-charmaie mésotrophe est présente sur les terrains qui se ressuient le mieux ; elle vient en contact avec des chênaies pédonculées qui occupent les terrains humides. Les hêtraies-chênaies-charmaies mésotrophes à acidiclines se développent sur les niveaux limoneux et sableux (dont la hêtraie à luzule et la hêtraie à aspérule). Localement, les sols acides hébergent une hêtraie-chênaie acidiphile. Cependant, les habitats forestiers les plus intéressants sont fournis par les forêts humides fonctionnellement solidaires des étangs et du réseau hydrographique :
- les aulnaies marécageuses oligotrophes sur sols tourbeux ou para-tourbeux sont caractérisées par des conditions d'hydromorphie marquées, associées aux exurgences situées au contact de couches argileuses et sableuses et se rencontrant souvent en amont d'étangs. Ce groupement présente une forte valeur patrimoniale régionale,
- les sols engorgés supportent l'aulnaie-frênaie rivulaire qui accompagne le réseau hydrographique (bas fond, bordures de ruisseaux ou en ceinture externe d'étangs). Riche en essences (chêne pédonculé, érable sycomore, frêne, cerisier à grappes, aulne,
), cet habitat de forêts alluviales résiduelles linéaires allie intérêt patrimonial et valeur productive,
- la chênaie pédonculée à primevère élevée et la chênaie pédonculée acidiphile occupent de vastes surfaces dans les vallées de la Seille et de la Serenne. Cet habitat, rattaché aux chênaies à stellaire occupe une position plus élevée que les habitats précédents et moins inondé que l'habitat suivant,
- en aval, dans la plaine de la Seille, des périodes d'inondation plus fréquentes ou des sols plus hydromorphes permettent le développement d'un type de forêt humide beaucoup plus rare : la frênaie-ormaie à chêne pédonculé à cerisier à grappes. Ce groupement, rattaché aux forêts alluviales résiduelles caractérise les larges plaines inondables ; il est extrêmement rare en Bresse. Dans le site, il occupe une bonne moitié du bois des Vernes,
- plus marginalement, sur les sols hydromorphes de versants se développe, de façon assez linéaire à l'occasion d#un affleurement sableux, une chênaie pédonculée acidiphile à molinie bleue. Ce groupement est marqué par une faible valeur économique.

Même si ces forêts humides couvrent une surface plus restreinte, la mosaïque qu'elles constituent avec les autres types confère à l'ensemble une forte valeur écologique, rehaussée par la présence de stations à Osmonde royale ou Polystic des marais, tous deux protégés au niveau régional.
Il convient enfin de noter que ces forêts ont conservé une exploitation peu intensive même si localement quelques parcelles ont été enrésinées. La variété des sols et des situations topographiques favorise la présence d'un ensemble très représentatif des forêts de plaine à déterminisme hydrique.

Dans les massifs forestiers, plusieurs ruisseaux (ruisseaux de la Chaux, du bois d'Amont et de la Serenne) montrent des caractéristiques significatives de milieux à haute valeur biologique et favorables à des espèces de poisson patrimoniales comme le Chabot, le Blageon, le Toxostome ou la Bouvière. Par ailleurs, le site recèle un certain nombre d'espaces favorables à la fraie du Brochet (la Chaux).

Dans les secteurs agricoles, les sols hydromorphes, largement représentés dans la région, font progressivement l'objet de drainages et de mise en culture. Les prairies naturelles (prairies permanentes sans drainage) qui demeurent, en particulier celles de la vallée de la Brenne, sont apparentées à des formations méso-hygrophiles à brome, acidiclines (légèrement acide) avec une tendance thermophile faiblement liée aux remontées climatiques véhiculées par le couloir rhodanien. La flore est marquée par une orchidée particulière, l'Orchis à fleurs lâches, protégée au niveau régional. Autrefois très répandus en Bresse avant les opérations de drainage. Ces éléments méritent d'être sauvegardés par des mesures adaptées.

En plus d'une flore typique et caractéristique, les étangs de Bresse constituent un site exceptionnel de nidification et d'étape pour l'avifaune. Héron pourpré, Blongios nain, Faucon hobereau, Busard des roseaux, Martin pêcheur, figurent parmi les espèces les plus remarquables, certaines trouvant là leur seul site de nidification en Franche-Comté. La Bresse regroupe environ 80% des effectifs régionaux de Héron pourpré ; on dénombre sur le site 15 à 20 couples nicheurs. Le site est aussi le bastion franc-comtois d'un autre héron, de petite taille, le Blongios nain, espèce très menacée sur le plan national (200 à 300 couples estimés en France). Le site en abriterait 15 à 20 couples, et complète ainsi les sites de la Basse Vallée du Doubs et de la Basse Seille, bastions de l'espèce pour la Bourgogne.
Autre espèce d'intérêt européen, le Busard des roseaux niche au niveau de certains plans d'eau comme l'étang du Meix ou l'étang Rouge. Le Busard Saint-Martin hiverne à proximité de la Brenne et du ruisseaux de la Chaux. D'autre part, dans les boisements limitrophes aux étangs, il est possible de rencontrer le Pic cendré ou le Milan noir. Dans les ripisylves, et autres plantations bordant les plans d'eau, quelques couples d'un autre rapace, le Faucon hobereau, sont intéressants à signaler.
Les haies au contact des prairies peuvent abriter un passereau original à la fois insectivore et prédateur de micro-mammifères, la Pie-grièche écorcheur.

Enfin, il convient également de mentionner les batraciens. L'humidité très présente, l'imbrication étroite des milieux aquatiques et forestiers, la présence de prairies humides permanentes sont autant de facteurs propices à leur reproduction. La Bresse constitue ainsi un réservoir batracologique très important. Au sein de ce peuplement, il faut signaler la présence de la Rainette verte, de la Grenouille agile associées au Lézard vivipare et à la Couleuvre verte et jaune, toutes ces espèces étant protégées dans les différents pays européens.
Une mention spéciale est à apporter au Crapaud sonneur à ventre jaune, présent dans certaines parties forestières du site.

Parmi les insectes présents dans ces habitats humides, une libellule protégée est intéressante à signaler : il s'agit de l'Agrion de Mercure, qui se reproduit dans les petits cours d'eau. Le Cuivré des marais, un lépidoptère caractéristique des zones humides, est également présent.

D'autre part, certains vieux chênes présents sur le site et témoins relictuels de grandes chênaies anciennes remarquables, abritent le Grand Capricorne. Ce coléoptère, dont la larve est xylophage, trouve presque en Bresse sa limite septentrionale. Il est inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats naturels Faune Flore.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I

M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A08	Fertilisation		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

- SCHÄFER-GUIGNER O. (1994). Weiher in der Franche-Comté : eine floristisch-ökologische und vegetationkundliche Untersuchung - I Textteil, II Karten - und Tabellenteil - J CRAMER, BERLIN STUTTGART.
- Office national des forêts (2001). Communication personnelle, présence attestée de Cerambyx cerdo dans la chênaie d'Oussières, à proximité de la zone des étangs de Bresse.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- AUBERT, C., VAUTHIER, R. (CREN FC), BOURGOIN,V. (CPIE) - 2010- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4312008 et FR4301306 "Bresse jurassienne nord". Communauté de Communes du Val de Brenne - DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- AUGE, V., et al (2000). Site Natura 2000 n° FR4301307 - Etude et cartographie des habitats forestiers. Office national des forêts, 25 pages + 2 annexees + 3 cartes.
- AUGE, V. (2003). Docob du site FR4301307- "Zone des étangs de Bresse III". Office national des forêts, 51 pages + 5 cartes.
- GUNICHARD, P&M., 2006. Typologie et cartographie des habitats naturels des milieux aquatiques et herbacés du site natura 2000 "Bresse du Nord". CBN-FC, DIREN-FC, UE.
- GUNICHARD, P&M., 2006. Typologie des groupements végétaux des milieux arborés du site Natura 2000 "Bresse du Nord". CBN-FC, DIREN-FC, UE.
- CRANAY.E. 2009. Etude amphibiens-Peuplements, orientations de gestion des biotopes

- MORA F., FRANZONI A. (OPIE-FC), 2010. Expertise entomologique du complexe de la Bresse Jurassienne (39) - Rhopalocères, Odonates et Orthoptères - Tome I : Rapport de restitution des investigations 2009 et Tome II : Fiches synthétiques de résultats - Investigations 2009 - Sites prioritaires. DREAL-FC, UE (FEDER),
- GUINCHARD P. et M. (2009) - Inventaire et cartographie des habitats naturels des milieux ouverts dont ceintures d'étangs du site Natura 2000 de la Bresse du Nord. UE, DIREN-FC.
- BOUARD H., BEAUFILS T., CHAMP S.(2009) - Site Natura 2000 Bresse Jurassienne nord - Etude et cartographie partielle des habitats naturels forestiers. DIREN-FC, Com com Val de Brenne, UE.
- MANGEAT M., LAUNAY S. et GIROUD M. (2011) - Typologie et cartographie des habitats naturels et semi-naturels des milieux ouverts sur le site Natura 2000 "Bresse Jurassienne Nord" de la commune de Beauvernois. UE, DREAL-FC.
- BRUGEL E., 2014. Résultats des prospections de l'année 2013 concernant quatre espèces de mollusques gastéropodes remarquables : Anisus vorticulus, Vertigo angustior, Vertigo geyeri et Vertigo moulinsiana. CBNFC-ORI, 21 p.
- MOUTHON, J., MORA F., FRANZONI, A., 2011. Recherche ciblée de deux espèces de Naïdes patrimoniales en Franche-Comté : la Moule perlière d'eau douce (Margaritifera margaritifera) et la Mulette épaisse (Unio crassus) (Mollusca Bivalvia) - Tome I : Rapport de restitution des investigations 2010. OPIE-FC, DREAL-FC, UE, 59 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2,3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0,14 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,64 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE D ARLAY	*	3%
32	CHENAIE D OUSSIERES	*	0%
38	Etangs Vaillant, du Crêt et du Fort	+	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site nouveau a fait l'objet d'une concertation avec les communes, les EPCI et les acteurs socioprofessionnels concernées entre mai et juillet 2005 lors de réunions locales spécifiques. Les réunions publiques ont permis d'expliciter les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation au titre de la directive oiseaux et de la directive habitats naturels.

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats

et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation, sur la base du même périmètre, au titre de la directive oiseaux etau titre de la directive habitats naturels.

Une partie de ce site est compris sur le département de Saône-et-Loire en Bourgogne et a fait l'objet d'une consultation spécifique à ce titre au printemps 2006.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de la Bresse jurassienne nord du 4 juillet 2011 s'est prononcé favorablement pour la fusion avec le site de la Bresse jurassienne sud. De même, le comité de pilotage du site Natura 2000 de la Bresse jurassienne sud du 14 mars 2012 s'est prononcé favorablement pour la fusion avec le site de la Bresse jurassienne nord.
Le projet de fusion est localement partagé et fait l'objet d'un large consensus.
La réflexion menée avec l'ensemble des acteurs locaux, a conduit les élus à solliciter une fusion des sites Bresse jurassienne nord et Bresse jurassienne sud pour plusieurs raisons :
- inclure le site de la Bresse jurassienne sud dans un site déjà en animation (depuis 2002, à défaut d'une collectivité candidate, aucune structure animatrice n'a pu être désignée pour assurer la mise en #uvre du document d'objectifs sur ce site et la présidence du COPIL est assurée, par défaut, par l'État),
- inclure le site de la Bresse jurassienne sud dans un site intégrant les évolutions relatives à la contractualisation et, de fait, permettra de financer des mesures (contrats, mesures agro-environnementales territorialisées) et de s'engager dans la charte Natura 2000,
- améliorer l'efficacité de la gestion et faciliter l'animation des sites en officialisant la fusion des 2 sites en un site Natura 2000 unique : "Bresse jurassienne" (FR4301306 et FR4312008 au titre des deux directives "Habitats Naturels Faune Flore" et "Oiseaux Sauvages"). Les enjeux de préservation des 2 sites sont similaires,

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CC Bresse Revermont/CPIE Bresse Jura

Adresse : 1, place de la Mairie /Maison de la Nature F-39140 Bletterans/ Arlay

Courriel : bresse-revermont@orange.fr/s.aleksy.cpiebj@free.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 "Bresse Jurassienne Nord"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1798_Docob_ BJN_complet.pdf
Nom : Docob du site FR4301307- "Zone des étangs de Bresse III"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1798_docob.pdf
Nom : Docob du site FR4301307- "Zone des étangs de Bresse III"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1798_en-tete.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Communauté de Communes Bresse Revermont (prestataire : CPIE Bresse Jura)
Carole JEANNIN / Sandra ALEKSY CC Bresse Revermont CPIE Bresse Jura 1 place de la Mairie Maison de la Nature F-39140 Bletterans Arlay
Tel : 03 84 44 46 80 / 03 84 85 12 75
Fax : 03 84 44 46 81 / 03 84 85 12 76
Email : bresse-revermont@orange.fr / s.aleksy.cpiebj@free.fr
DOCOB réalisé